

Québec, le 28 mai 2018

Monsieur Larry Imbeault  
Président  
Association des employés du Nord québécois (CSQ)  
9405, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H1L 6P3

Monsieur le Président,

Par la présente, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur souhaite confirmer son engagement à investir dans la réussite des élèves qui fréquentent les écoles situées sur le territoire de la Commission scolaire Kativik.

Le Ministère allouera donc à la Commission scolaire Kativik, et ce, pour chacune des années scolaires 2018-2019 et 2019-2020, une somme de 100 000 \$ à titre de bonification des sommes octroyées à l'annexe 29 (Allocation de 235 000 \$ en soutien à la composition de la classe) de la Convention collective 2015-2020 du personnel enseignant de la Commission scolaire Kativik.

Par cet investissement, le Ministère reconnaît toute l'importance qui doit être accordée à la réussite des élèves inuits et contribue ainsi à atteindre cet objectif.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La sous-ministre,



Sylvie Barcelo, ASC

- c. c. M<sup>me</sup> Rita Novalinga, présidente du Comité patronal de négociation pour la Commission scolaire Kativik  
M<sup>me</sup> Monique D'Amours, vice-présidente du Comité patronal de négociation pour la Commission scolaire Kativik  
M. Nicolas Paradis, sous-ministre adjoint aux politiques et aux relations du travail dans les réseaux